



Communiqué de presse, le 13 juin 2024

## ***Santé & Qualité de Vie au Travail***

### **Lancement d'un grand projet d'intérêt général pour des politiques SQVT enfin efficaces : le Projet 41-21**

Afin d'améliorer de façon significative le niveau de Santé & Qualité de vie au Travail – SQVT- et de généraliser l'adoption de bonnes pratiques avérées au sein des entreprises, des experts reconnus lancent la Fondation Projet 41-21. Un projet de recherche qui s'appuie sur un nouveau référentiel de SQVT, un « cahier des charges » basé sur le triptyque « Écouter > Évaluer > Agir ».

Parce qu'il faut aujourd'hui un sursaut dans les organisations et que la seule manière de convaincre est l'illustration par l'exemple à grande échelle, la fondation par fonds de dotation appelle 1 000 organisations - de toutes tailles et de tous secteurs d'activité - à se saisir du référentiel Projet 41-21 disponible en libre accès. Elles s'engageront ainsi dans une démarche de SQVT menée collectivement, avec leurs partenaires sociaux, afin d'en démontrer la valeur ajoutée effective sur leur performance globale.

Pour accompagner le projet, la Fondation Projet 41-21 a d'ores et déjà su convaincre différents experts de la SQVT qui l'ont rejoint. Parmi eux, citons quelques-uns des membres de son comité d'évaluation : Sophie Thiéry, consultante, co-garante des Assises du travail, Jean-François Naton, rapporteur du CESE et ancien président de l'INRS, Michel Ledoux, avocat fondateur du cabinet Ledoux & associés, Cyril Cosme, président du Bureau International du Travail pour la France, ou encore Hervé Lanouzière, Directeur INTEFP, ancien directeur de l'ANACT,...

#### **« Écouter > Évaluer > Agir », un triptyque au cœur d'un projet de recherche**

Selon Santé publique France, la souffrance psychique en lien avec le travail a doublé entre 2007 et 2019 (source : Bulletin épidémiologique hebdomadaire, 2024, n°. 5, p. 92-103 : [ICI](#)). La santé au travail, tant physique que mentale, n'est donc aujourd'hui pas acquise pour tous les collaborateurs.

Pour que ce constat devienne un jour du passé, les membres de la Fondation Projet 41-21 sont convaincus, à l'instar de tous les grands rapports sur le sujet, que l'écoute des travailleurs est l'élément central d'une politique SQVT efficace. C'est pourquoi, ils ont imaginé ensemble une démarche nouvelle du management de la santé & qualité de vie au travail qui se fonde sur une approche globale :

- de la santé physique et mentale des collaborateurs, dirigeants inclus,
- des situations de travail dans toutes leurs dimensions : techniques, organisationnelles, relationnelles et conjoncturelles,
- de la responsabilité sociétale des entreprises.

Ce dispositif met l'écoute des collaborateurs au centre de ses composantes, pour débattre avec eux, à la fois des problèmes qui les empêchent de bien faire et bien vivre leur travail, mais aussi des solutions qu'ils ont à proposer à cet effet. Sa promesse : une baisse significative des accidents du travail, de l'absentéisme, du turnover, une meilleure prise en compte de la santé mentale et un impact positif sur l'attractivité et la performance de l'entreprise.

#### **Un référentiel en libre accès**

Élaboré par les experts membres de la Fondation Projet 41-21, le référentiel de la démarche SQVT est le cœur du Projet 41-21. C'est sur lui, par son contenu et sa bonne intégration dans le management de

chaque organisation engagée, que repose toute la qualité et l'interprétabilité des résultats obtenus pour ce projet de recherche.

Ce cahier des charges est constitué :

- d'un prérequis : la constitution du comité de pilotage de l'organisation engagée, selon le cahier des charges qui lui est donné,
- de 9+1 blocs de compétences à atteindre (6 à engager dès le lancement de la démarche SQVT ; 3 (+1 pour les entreprises > 50 salariés) à planifier sur les 1, 2 ou 3 années nécessaires à sa pleine mise en œuvre. L'organisation engagée dispose donc de 3 ans maximum pour mettre en œuvre l'ensemble de ces blocs de compétences sur l'ensemble des travailleurs concernés.

Le Projet 41-21 repose sur 4 principes simples : l'engagement libre et gratuit du dirigeant, le respect du référentiel du Projet 41-21, la transparence (autour de leur engagement, de leur feuille de route, des résultats obtenus au fil des 3 ans ...) et le dialogue social.

Afin de partager et ainsi, de participer à l'amélioration continue de la démarche, les établissements engagés dans le Projet 41-21 se réuniront localement 2 fois par an avec les membres du comité de pilotage de la fondation ou encore avec les Référents Projet 41-21, qui sont des préventeurs engagés bénévolement et qui mettront leurs compétences au profit de cet accompagnement et cette animation collective.

### **Un appel pour que 1000 organisations rejoignent le Projet 41-21**

Afin de faire un « test grandeur nature » et de recueillir des données qui soient fiables, la Fondation Projet 41-21 appelle 1000 organisations, de toutes tailles et tous secteurs d'activités, à rejoindre le projet.

Il s'agit non seulement de démontrer qu'il existe un socle commun minimum d'exigences managériales qui permettrait à toute organisation - de toute taille et de tout secteur d'activité - d'améliorer de façon globale le niveau de santé physique et mentale des travailleurs, dirigeants inclus, et leur qualité de vie au travail. Il s'agit également d'identifier les conditions de réussite dans la mise en œuvre par les entreprises de ce socle commun, et ses effets sur leur performance globale.

Sachant que les grands changements ont besoin de grandes mobilisations, la Fondation Projet 41-21 encourage tout un chacun à montrer son soutien au projet en se déclarant "membre" du Projet 41-21 sur LinkedIn.

***« Avec le Projet 41-21, nous souhaitons démontrer aux dirigeants que s'engager et se saisir du sujet SQVT en débattant avec leurs salariés de la façon dont ils font et vivent leur travail répond à un triple objectif : protéger la santé physique et mentale des travailleurs, celle des dirigeants, et améliorer la santé financière et l'attractivité des organisations. C'est en analysant scientifiquement les données obtenues auprès de quelque 1000 organisations engagées que nous réaliserons cette démonstration. Et c'est en partageant son impact positif sur leur performance globale que nous arriverons à convaincre les autres de se saisir du sujet ! »,***  
commente Vincent Baud, président de la Fondation Projet 41-21.

**Télécharger la présentation complète de Projet 41-21 et son référentiel :**

[www.projet4121.org](http://www.projet4121.org)

#### **Contact Presse :**

Agence Réplique – Isabelle Laville – 06 25 47 18 03 – [ilaville@replique-com.com](mailto:ilaville@replique-com.com)